



RECENSEMENT

de la population

**Répondez sur internet,
c'est encore plus simple**

le-recensement-et-moi.fr

Du 1^{er} février au 10 mars 2018



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

PAUTIER PRODUCTIONS



Insee & votre commune

n° Impression : 196

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT : 0692 448 358 ou relations-presse-la-reunion@insee.fr

SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

Le recensement 2018 : comment ça marche ?

- L'enquête de recensement commence le 1^{er} février
- À quoi sert le recensement ?
- Le recensement 2018 : comment ça marche ?
- Le recensement en ligne : 22 % à La Réunion
- Les familles françaises évoluent, le recensement aussi
- 5 questions à Valérie Roux, Cheffe du Département de la Démographie à l'Insee
- L'enquête en 6 chiffres clés

Les populations au 1^{er} janvier 2015

- 850 727 habitants au 1^{er} janvier 2015
- La croissance de la population par micro-région
- La population des communes réunionnaises

L'équipement en automobile des Réunionnais

- Neuf ménages en emploi sur dix ont une voiture en 2014



LE RECENSEMENT 2018 : COMMENT ÇA MARCHE ?



L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT COMMENCE LE 1^{er} FÉVRIER

Le recensement des personnes vivant en France a lieu chaque année.
Cette année, il se déroulera à La Réunion uniquement...

DANS LES COMMUNES DE 10 000 HABITANTS OU PLUS :

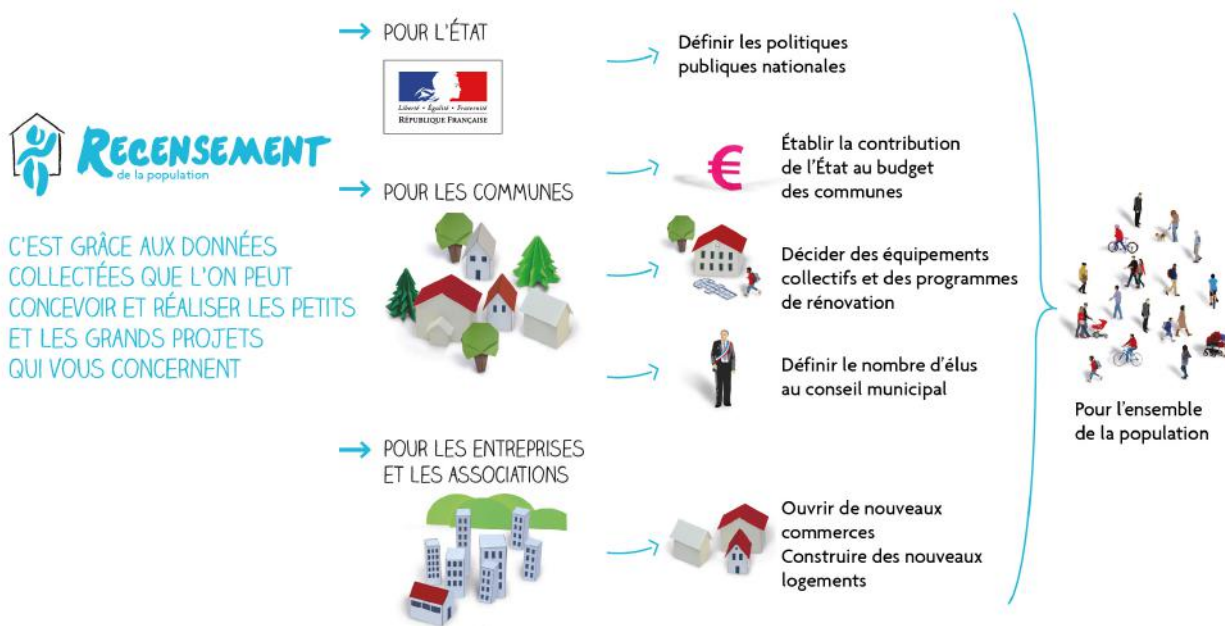
DU 1^{er} FÉVRIER AU 10 MARS

- | | | | | |
|-------------------|-----------------|------------------|------------------|--------------------|
| - Les Avirons ; | - Bras Panon ; | - L'Étang-Salé ; | - Petite-Île ; | - Le Port ; |
| - La Possession ; | - Saint-André ; | - Saint-Benoît | - Saint-Denis ; | - Saint-Joseph ; |
| - Saint-Leu ; | - Saint-Louis ; | - Saint-Paul ; | - Saint-Pierre ; | - Sainte-Suzanne ; |
| - Sainte-Marie ; | - Le Tampon. | | | |

Il a commencé le 18 janvier en métropole, aux Antilles et en Guyane.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



LE RECENSEMENT 2018 : COMMENT ÇA MARCHE ?

Comment savoir si l'on est recensé(e) cette année ?

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



MA COMMUNE A MOINS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement
a lieu tous
les **5** ans



Je suis informé
de la visite de l'agent
recenseur par courrier

Puis
je reçois sa visite

Je remplis
le questionnaire



Par internet sur
www.le-recensement-et-moi.fr
avec les codes personnels
remis par l'agent recenseur



Si vous ne pouvez pas
répondre en ligne,
utilisez le questionnaire
papier

MA COMMUNE A PLUS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu
tous les ans sur un échantillon
de **8 %** de la population



Validez et
c'est terminé !



L'agent recenseur repassera
sur rendez-vous pour
récupérer le questionnaire
sous quelques jours

Comment les citoyens reconnaissent un agent recenseur ?

La venue de l'agent recenseur est annoncée une semaine au préalable par des documents distribués dans les boîtes aux lettres ou par des affiches dans les halls d'immeubles. De plus, une carte tricolore permet de certifier la fonction de l'agent recenseur.

Comment les habitants peuvent-ils s'assurer que les informations récoltées sont confidentielles ?

L'agent recenseur est soumis au secret professionnel. Le questionnaire internet n'est destiné qu'à l'Insee. Les questionnaires papier sont traités par un processus sécurisé. Les noms et prénoms ne sont pas conservés dans les bases de données.



De nouvelles questions pour mieux appréhender les familles recomposées et les enfants en garde alternée

En 2011, un enfant sur 10 vit dans une famille recomposée. Elle comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Plus précisément, en France métropolitaine, 1,5 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans 720 000 familles recomposées.

Pour mieux compter et connaître ces familles recomposées, l'Insee a modifié le questionnaire du recensement.

De nouvelles questions ont été notamment intégrées sur :

- **les liens de parenté deux à deux entre les personnes habitant le même logement**, afin de mieux comprendre si l'enfant vivant dans le logement est l'enfant du couple ou de l'un des adultes seulement ;
- **la répartition du temps de présence des enfants en garde alternée**, afin d'avoir une meilleure connaissance de la multi-résidence de ces enfants ;
- **la commune de résidence de l'autre parent (pour les enfants en garde alternée).**

À l'échelon local, les collectivités (communes et intercommunalités) utilisent le recensement pour définir leurs politiques de logement et leurs politiques sociales. **Avec les informations plus précises ainsi recueillies, les collectivités pourront, par exemple, estimer plus facilement et précisément les besoins liés à l'enfance dans leur ville.**

Aux niveaux des départements, des régions et de l'État, les responsables des politiques sociales et des politiques de logement pourront également **mieux appréhender les situations de difficultés et les demandes spécifiques de prise en charge et d'accompagnement** – par exemple les familles monoparentales en difficulté.

La personne de référence n'est plus forcément l'homme de la famille

La « personne de référence » du ménage est désormais **l'actif le plus âgé, et ne tient plus compte du sexe des personnes composant le ménage**. Ce principe était déjà appliqué depuis 2004 dans la grande majorité des enquêtes de l'Insee.



5 questions à Valérie Roux **Cheffe du Département de la Démographie à l'Insee**

Quels sont les acteurs impliqués lors de l'enquête de recensement ?

L'Insee travaille étroitement avec les mairies pour réaliser l'enquête de recensement : ce sont elles qui recrutent et encadrent au quotidien les agents recenseurs. Leur connaissance du territoire est indispensable pour assurer un recensement exhaustif des logements dans les petites communes par exemple. Nous collaborons aussi avec les responsables d'établissements hébergeant des personnes, comme les maisons de retraite, les internats de lycée, les foyers ou les casernes militaires. Personne ne doit être oublié lors du recensement.

Et après l'enquête, où vont les données ?

Les questionnaires renseignés sur internet arrivent directement dans un centre informatique de l'Insee. Les questionnaires papier sont traités par un processus de lecture optique. Ceci nous permet d'exploiter de manière rapide et efficace les données.

Lors de ce processus, les noms et prénoms des personnes sont très rapidement détruits. Il ne reste plus que des données statistiques anonymes.

Quelle est la qualité des réponses sur internet ?

Les résultats des dernières enquêtes le montrent : les questionnaires incomplets sont moins nombreux par internet qu'avec les documents papier. Avec internet, les habitants ne répondent qu'aux questions qui les concernent. Ils perdent moins de temps et répondent mieux.

Comment l'Insee garantit-il la robustesse de ces chiffres d'années en années ?

Les résultats du recensement sont issus d'une enquête exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants. L'organisation locale par la commune et les contrôles menés par l'Insee garantissent que personne n'est oublié et personne compté deux fois. Par ailleurs, l'actualisation annuelle des chiffres à l'aide d'informations administratives fournit des points de contrôle réguliers. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, les résultats sont calculés à partir de deux sources : les données de cinq années d'enquête, soit un échantillon de 40 % des logements, et les informations exhaustives du Répertoire d'immeubles localisés qui comprend la totalité des logements de la commune. L'assemblage de toutes ces informations, dont certaines sont assises sur des données administratives comme les permis de construire, stabilise les résultats et produit des données très fiables.

Comment l'Insee intègre-t-il les évolutions sociétales dans ses enquêtes de recensement ?

Le questionnaire du recensement prend en compte les recommandations et demandes du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Cet organisme, composé de nombreux représentants de la société civile, met en lumière les nouveaux besoins des utilisateurs de la statistique publique. L'Insee travaille avec le CNIS pour faire évoluer les questions du recensement. Ce travail a ainsi mené à l'introduction de nouvelles questions sur les formes d'unions (mariages, Pacs...), sur les familles recomposées, et également sur les modes de déplacement (utilisation du vélo).



RECENSEMENT

de la population 2018

L'ENQUÊTE EN 6 CHIFFRES CLÉS



28 500

LOGEMENTS ENQUÊTÉS

65 000
PERSONNES
RECENSÉES



17

COMMUNES
CONCERNÉES

TAUX DE RÉPONSE:
+ DE 94 %



27 %

RÉPONSES SUR
INTERNET

200 AGENTS RECENSEURS
recrutés par les communes



LES POPULATIONS AU 1^{er} JANVIER 2015



850 727 HABITANTS AU 1^{er} JANVIER 2015

La population réunionnaise croît en moyenne de + 0,7 % par an en moyenne entre 2010 et 2015 :

- C'est moins que sur la période 1999-2010 (+ 1,4 % par an)
- C'est bien plus qu'aux Antilles où la population décroît : - 0,3 % en Guadeloupe et - 0,7 % en Martinique
- C'est toujours plus qu'en France métropolitaine (+ 0,5%)

Le solde naturel reste le moteur de cette croissance démographique, avec un excédent des naissances sur les décès. Elle est freinée par des départs à présent plus nombreux que les arrivées.

LA CROISSANCE DE LA POPULATION PAR MICRO-REGION

La croissance démographique reste soutenue entre 2010 et 2015 :

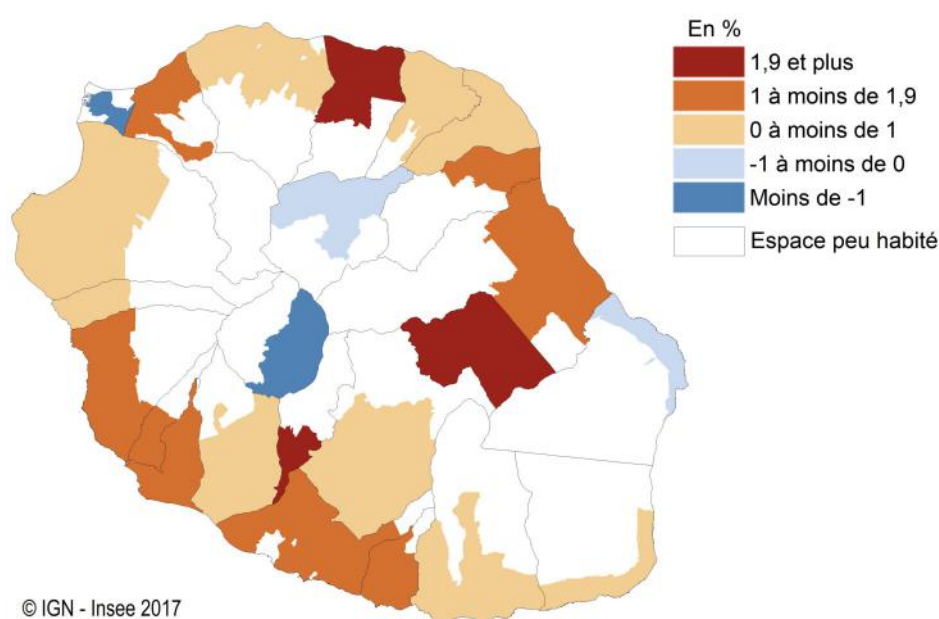
- dans l'Est : + 1,0 % par an
- dans le Sud : + 0,9 % par an

La croissance démographique est proche de la moyenne régionale :

- dans le Nord : + 0,6 % par an

La croissance démographique est modérée :

- dans l'Ouest : + 0,4 % par an



LA POPULATION DES COMMUNES REUNIONNAISES

La dynamique de croissance démographique s'atténue dans la majorité des communes, tandis que la population baisse dans quatre d'entre elles.

Les populations légales par commune

	Population municipale		Taux de croissance annuel moyen	
	2015	2010	1999 / 2010	2010 / 2015
	nombre		en %	
Nord	202 993	197 394	1,1	0,6
Saint-Denis	146 985	145 022	0,9	0,3
Sainte-Marie	32 940	29 951	1,1	1,9
Sainte-Suzanne	23 068	22 421	1,9	0,6
Ouest	214 795	210 224	1,4	0,4
Le Port	35 280	38 418	0,0	- 1,7
La Possession	32 720	30 373	3,0	1,5
Saint-Leu	33 701	30 966	1,8	1,7
Saint-Paul	105 967	103 346	1,5	0,5
Les Trois-Bassins	7 127	7 121	0,7	0,0
Sud	306 372	293 246	1,5	0,9
Les Avirons	11 148	10 580	3,6	1,1
Entre-Deux	6 781	6 133	1,6	2,0
L'Étang-Salé	14 330	13 467	1,2	1,3
Petite-Île	12 143	11 566	1,2	1,0
Saint-Joseph	37 608	35 976	1,6	0,9
Saint-Louis	53 524	52 038	1,6	0,6
Saint-Pierre	84 063	79 228	1,3	1,2
Saint-Philippe	5 115	5 086	0,4	0,1
Le Tampon	76 310	73 365	1,8	0,8
Cilaos	5 350	5 807	- 0,5	- 1,6
Est	126 567	120 272	1,5	1,0
Bras-Panon	12 735	11 725	1,8	1,7
La Plaine-des-Palmistes	6 157	5 213	3,9	3,4
Saint-André	55 730	53 955	2,0	0,6
Saint-Benoît	37 940	35 063	1,0	1,6
Sainte-Rose	6 621	6 806	0,3	- 0,5
Salazie	7 384	7 510	0,1	- 0,3
LA RÉUNION	850 727	821 136	1,4	0,7
Guadeloupe*	397 990	403 355	0,4	- 0,3
Martinique	380 877	394 173	0,3	- 0,7
Guyane	259 865	229 040	3,6	2,6
DOM**	1 889 459	1 847 704	1,1	0,4
Métropole	64 300 821	62 765 235	0,5	0,5
FRANCE**	66 190 280	64 612 939	0,5	0,5

*hors Saint-Barthélemy et Saint-Martin. **hors Mayotte.

Source : Insee, Recensements de la population.

L'ÉQUIPEMENT EN AUTOMOBILE DES RÉUNIONNAIS



NEUF MÉNAGES EN EMPLOI SUR DIX ONT UNE VOITURE EN 2014

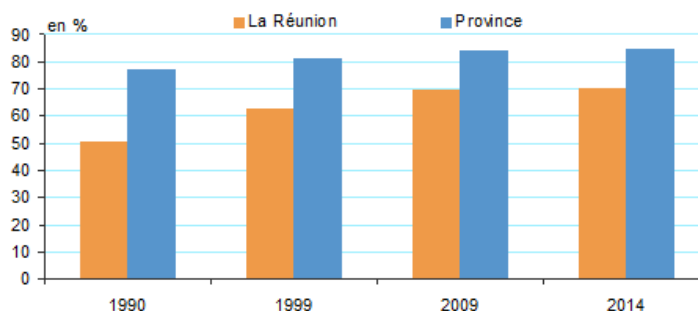
En 2014, 71 % des ménages de La Réunion sont équipés d'au moins une voiture. Ce taux d'équipement automobile reste moins élevé qu'en France de province (84 %). Cet écart est dû pour l'essentiel à une proportion plus élevée de ménages sans revenu d'activité à La Réunion.

Les ménages au sein desquels au moins une personne a un emploi disposent beaucoup plus souvent d'une voiture (88 %). Être en emploi favorise en effet la perception de revenus stables et suffisants pour acheter et entretenir un véhicule, tandis que la possession d'un véhicule est souvent une condition nécessaire pour rejoindre son lieu de travail.

À l'opposé, 48 % des ménages dont aucun membre ne travaille sont équipés. À La Réunion, ces derniers sont davantage confrontés au chômage qu'en province. C'est au Port et dans les communes isolées de Cilaos, Sainte-Rose et Salazie que les ménages possèdent le moins souvent une voiture.

Un équipement automobile des ménages réunionnais au ralenti

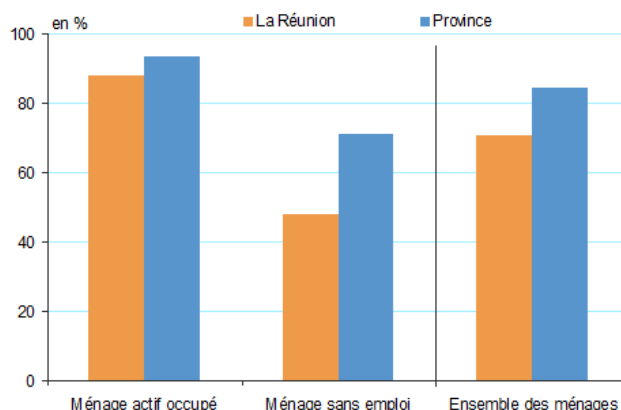
Taux d'équipement automobile des ménages de La Réunion et de France de province depuis 1990



Source : Insee, Recensements de la population.

Emploi et voiture font bon ménage

Taux d'équipement automobile selon la situation vis-à-vis de l'emploi des ménages de La Réunion et de France de province en 2014



Lecture : à La Réunion, 48 % des ménages sans actif occupé sont équipés d'au moins d'une voiture.

Source : Insee, Recensement de la population 2014.